

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi, 8 octobre 2014, à laquelle sont présents:

Madame la conseillère Mona Wood
Madame la conseillère Leigh MacLeod
Monsieur le conseiller Jean Dutil
Monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue au public puis le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

187.10.14 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par Directeur général.

- 3 ADMINISTRATION**
- 3 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 1 2
- 3 2 Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 30 septembre 2014
- 3 2 3 États comparatifs au 30 septembre 2014
- 3 2 4 Destruction de documents
- 3 3 Correspondance**
- 3 3 1 Correspondance reçue
- 3 3 2 Correspondance envoyée
- 3 4 Personnel**
- 3 4 1 Horaire du bureau pour le congé des fêtes
- 3 4 2 Révision du programme d'équité salariale
- 3 5 Résolution**
- 3 5 1 Municipalité amie des aînés
- 3 6 Réglementation**
- 3 6 1 Dépôt du registre du règlement 515-2014
- 4 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport du Directeur du service
- 4 1 2 Rapport d'activité de la SQ
- 4 2 Personnel**
- 4 2 1
- 4 3 Résolution**
- 4 3 1
- 4 4 Réglementation**
- 4 4 1

Municipalité de Morin-Heights

- TRAVAUX PUBLICS**
- 5 1 Rapport mensuel du Directeur
- 5 2 Personnel**
- 5 2 1
- 5 3 Résolution**
- 5 3 1 Projet d'entente - entretien du chemin du Lac Théodore
- 5 3 2 Acquisition de lots - chemin des Trois-Pierre
- 5 3 3 Subvention - Travaux chemin du Village
- 5 4 Réglementation**
- 5 4 1
- 6 ENVIRONNEMENT ET PARCS**
- 6 1 Rapport mensuel du Directeur
- 6 1 2
- 6 2 Personnel**
- 6 2 1 Embauche pour l'entretien des sentiers
- 6 3 Résolution**
- 6 3 1 Entente pour l'entretien des équipements de ski de fond
- 6 4 RÉGLEMENTATION**
- 6 4 1
- 7 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
- 7 1 Rapport mensuel du Directeur
- 7 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme
- 7 2 Personnel**
- 7 2 1
- 7 3 Résolution**
- 7 3 1 Dérogation mineure - 594, chemin du Lac Echo
- 7 3 2 Projet intégré - chemin Blue Hills
- 7 4 RÉGLEMENTATION**
- 7 4 1
- 8 LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ**
- 8 1 1 Rapport mensuel de la Directrice
- 8 1 2 Procès-verbal de la réunion du comité de la bibliothèque
- 8 2 Personnel**
- 8 2 1
- 8 3 Résolution**
- 8 3 1 Halloween - fermeture du chemin du Village
- 8 3 2 Tarification 2014-2015 ski de fond et raquette
- 9 Affaires nouvelles
- 9 1 1 Félicitations à l'équipe du IGA pour la levée de fond
- 10 Période de questions
- 11 Levée de l'assemblée

188.10.14 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2014 a remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2014.

Municipalité de Morin-Heights

189.10.14 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de septembre 2014 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier électronique d'assemblée ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Les membres du conseil ont pris connaissance et obtenu les clarifications demandées lors du comité plénier.

Monsieur le conseiller Claude P. Lemire a vérifié la liste et recommande au conseil d'approuver les comptes.

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Bordereau de dépenses	
Du 1er au 30 septembre 2014	
<i>Comptes à payer</i>	209 708,58 \$
<i>Comptes payés d'avance</i>	719 676,84 \$
<i>Total des achats fournisseurs</i>	929 385,42 \$
<i>Paielements directs bancaires</i>	8 189,04 \$
<i>Sous total - Achats et paiements directs</i>	937 574,46 \$
<i>Salaires nets</i>	97 883,93 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES (SEPTEMBRE 2014)	<u>1 035,485,39 \$</u>

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

Monsieur le maire Timothy Watchorn a dénoncé son lien d'emploi l'entreprise 9129-6558 Québec Inc. – connue comme David Riddell Excavation / Transport et s'est retiré du lieu des délibérations et n'a pris aucunement part aux discussions sur le dossier concernant l'entreprise.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 SEPTEMBRE 2014

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 30 septembre 2014.

ÉTAT COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2014

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 30 septembre 2014.

Municipalité de Morin-Heights

DESTRUCTION DE DOCUMENTS

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, la liste des documents détruits en vertu du calendrier de conservation des archives de la Municipalité.

CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de septembre 2014.

Le Conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

Correspondance reçue

- 1 MDDEL: programme de redistribution
- 2 MRC des Pays-d'en-Haut: Règlement 286-2014 - contrôle intérimaire
- 3 FQM: campagne gouvernance de proximité
- 4 M. Lalanne: enseignes au Domaine Balmoral
- 5 CSSSPDH: invitation - assemblée publique d'information
- 6 PFD - Avis de nomination
- 7 Recyc-Québec: versements de compensation
- 8 MAMOT: Exercice financier 2015
- 9 Journal internet: lettre ouverte
- 10 MAMOT: accusé réception - résolution 185.09.14
- 11 MAMOT: accusé réception - code d'éthique
- 12 Club de golf Balmoral: reçu pour le tournoi de golf
- 13 MMQ: notre part de la ristourne
- 14 Ville de Sainte-Adèle: Règlement 1200-2012-PU-2
- 15 CUPW: demande d'appui - Postes Canada
- 16 Immonet: ajustements tarifaires
- 17 RIDR: résolutions R 3194 & 3179
- 18 FQM: Jeunes en région
- 19 Tricentris - quote-part
- 20 Ministère de la Justice: dossier L. Stojak
- 21 Ordre national - appel de candidatures

Correspondance envoyée

- A L. Gagnon: demande de municipalisation
- B MRC des Pays-d'en-Haut: dossier publications
- C R. Bissonnette: 137, Augusta
- D V. Athanasopoulos: chemin Lakeshore
- E G. Dubé: 211, Augusta
- F L. Ménard: 46, Balmoral
- G Ingémax: éclairage au Domaine Balmoral

190.10.14 HORAIRE DU BUREAU POUR LE CONGÉ DES FÊTES

Considérant que les employés ont demandé que le congé des Fêtes inclut le lundi, 22 décembre 2014 afin de pouvoir fermer pour une période de deux semaines complètes;

Considérant que l'ensemble des employés acceptent que ce congé soit à leur frais;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que les services municipaux soient exceptionnellement fermés, lundi, le 22 décembre 2014.

Municipalité de Morin-Heights

Que les employés soient en conséquence, en congé sans solde pour cette journée.

Que le rappel au travail, le cas échéant, soit à temps simple.

191.10.14 RÉVISION DU PROGRAMME D'ÉQUITÉ SALARIALE

Considérant que le dossier d'équité salariale a été déposé en 2007 et qu'une révision s'avère nécessaire;

Considérant l'offre présentée par le Groupe Virage – Consultants en ressources humaines de PFD;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accepte la proposition déposée qui est annexée à la présente et affecte la somme de 5 000 \$ pour la réalisation du mandat.

192.10.14 MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Le Directeur général dépose au Conseil, le projet de Plan d'action triennal 2015, 2016 et 2017 dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accepte le plan déposé et confirme que la consultation publique sur ce dossier aura lieu le vendredi 7 novembre à 13h30 à la salle du Conseil.

193.10.14 DÉPÔT DU REGISTRE DU RÈGLEMENT 515-2014

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, les certificats de secrétaire-trésorier relatif au registre établi en vertu du règlement 515-2014 qui décrète la municipalisation du réseau d'eau potable du secteur Ski Morin Heights et les travaux de mise à niveau et un emprunt au montant de 1 560 000 \$ pour y pourvoir;

Considérant que 52 personnes, soit 50% des personnes habiles à voter sur le règlement ont signées le registre qui demande la tenue d'un référendum sur le dossier;

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil abandonne le règlement 515-2014 à toute fin que de droit.

Municipalité de Morin-Heights

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de septembre 2014 du Directeur du service de Sécurité incendie et des premiers répondants.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SQ

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport d'activités de la Sûreté du Québec du mois de septembre 2014.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de septembre et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

194.10.14 PROJET D'ENTENTE - ENTRETIEN DU CHEMIN DU LAC THÉODORE

Considérant que l'administration recommande au Conseil d'accepter la proposition présentée par la Municipalité de Val Morin pour l'entretien hiver et d'été du chemin du Lac-Théodore;

Considérant que cette entente vise à donner un service de qualité aux citoyens du secteur;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil autorise la conclusion d'une entente avec la municipalité de Val Morin pour l'entretien du chemin du Lac Théodore selon les termes de la proposition présentée.

195.10.14 RUE DES TROIS-PIERRE

Considérant que la municipalité a intégré la rue des Trois-Pierre au réseau routier municipal par la résolution 62.04.12;

Considérant que suite aux travaux, il y a lieu d'ajouter le lot 5 172 950 ainsi que l'aire de virage sur le lot 5 368 342;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil autorise l'acquisition à titre gratuit des lots 5 172 950 et 5 368 342 qui sont partie intégrante de la rue des Trois-Pierre et autorise le Maire et le Directeur général à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

Municipalité de Morin-Heights

196.10.14 SUBVENTION À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Considérant que le Député d'Argenteuil a confirmé sa recommandation à l'effet qu'une aide financière de 20 000 \$ soit octroyé dans le cadre du programme PAARRM à la réfection du chemin du Village;

Considérant que le coût des travaux est de 68 246,86 \$;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Village pour un montant subventionné de 20 000 \$, et joint à la présente copie des pièces justificatives conformément aux exigences du Ministère des transports.

Que ce Conseil confirme que les travaux ont été exécutés sur une route dont la gestion incombe à la municipalité et que les dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Que ce conseil remercie le Député d'Argenteuil de son appui.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR, DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel, le rapport de débit hebdomadaire préparé par le Directeur du service de l'environnement et des parcs ainsi que copie du Plan directeur de développement du Jardin collectif de Morin-Heights.

197.10.14 EMBAUCHE DES PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN DES PISTES

Considérant le rapport déposé par le Directeur du Service de l'environnement et des parcs daté du 1er octobre 2014;

Considérant que les sommes sont prévues au budget d'opération du Service de l'environnement et des parcs;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise l'embauche de messieurs Richard Nesbitt, Regan Moran et Gael Chiron pour l'entretien des sentiers pour l'automne 2014 et l'hiver 2015 aux conditions établies à la *Politique de rémunération des employés de ski de fonds et de raquette*.

Employé	Titre	Taux horaire
Rick Nesbitt	Superviseur, entretien des sentiers, échelon 9	24,55 \$
Regan Moran	Préposé, entretien des sentiers, échelon 4	21,48 \$
Gael Chiron	Préposé, entretien des sentiers, échelon 2	20,25 \$

Municipalité de Morin-Heights

198.10.14 ENTENTE POUR L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE SKI DE FOND

Considérant l'offre de Monsieur Nick McCullough, d'assurer l'entretien régulier des équipements utilisés pour l'entretien des pistes de ski de fonds;

Considérant que les crédits sont prévus au budget d'opération du réseau de pistes de ski de fond de Morin-Heights;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil autorise le Directeur général à signer pour et au nom de la municipalité, le contrat pour l'entretien des équipements et leur entreposage pour l'hiver 2014-2015 avec Monsieur Nick McCullough pour la somme de 4 700 \$, le tout tel que décrit au rapport préparé par la Directeur du Service de l'Environnement et des Parcs, daté du 1er octobre 2014 qui est joint à la présente pour en faire partie intégrante.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois de septembre 2014 du Directeur du Service d'urbanisme.

199.10.14 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Directeur général présente le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 16 septembre 2014;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accepte le procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2014 et fait sienne des recommandations qu'il contient.

200.10.14 DÉROGATION MINEURE - 594, CHEMIN DU LAC ECHO

- Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée de consultation relative à la dérogation mineure à 19h50;
- Le président de l'assemblée invite le Directeur général à lire la proposition et à expliquer la teneur de la dérogation demandée;
- Le président de l'assemblée invite les personnes intéressées qui ont été dûment convoquées à cette assemblée par avis public daté du 22 septembre 2014 à intervenir dans ce dossier;

Considérant qu'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 416 visant la réduction de la marge de recul d'un cours d'eau pour la reconstruction d'une véranda a été déposée et présentée;

Municipalité de Morin-Heights

Attendu que les propriétaires désirent démolir la véranda existante afin de reconstruire une véranda ayant une largeur supplémentaire d'environ 1,2 mètre;

Attendu que les membres du CCU ont étudié la demande et recommande au Conseil d'approuver la dérogation demandée;

Attendu qu'un avis public a été publié conformément à la loi;

Attendu qu'il n'y aura aucune intervention à l'intérieur de la rive de 15 mètres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par les conseillers présents:

Que ce Conseil approuve la dérogation à l'effet de réduire la marge de recul d'un cours d'eau de 20 mètres à 17 mètres pour la véranda attachée seulement, le tout tel qu'indiqué au plan projet d'agrandissement de l'arpenteur Richard Barry, minutes 6136.

201.10.14 PROJET INTÉGRÉ - CHEMIN BLUE HILLS

Considérant que le Service de l'urbanisme a reçu une demande de lotissement en projet intégré (copropriété) pour la construction d'un maximum de 14 unités résidentielles d'habitation réparties en une phase de développement a été déposée par le promoteur 9186-9511 Québec Inc.;

Considérant que la proposition d'aménagement préparée par l'arpenteuse Sylvie Filion rencontre l'ensemble des dispositions du règlement de zonage 416 relatives à un projet intégré;

Considérant que les plans et devis de construction de la voie de circulation (chemin d'accès) privée ainsi que des entrées charretières individuelles ont déjà été réalisés par une firme d'ingénieurs conseils et qu'ils seront analysés par les Services techniques;

Considérant qu'une caractérisation biologique a été réalisée par les consultants en environnement EnviroSolutions qui recommandent que des mesures d'atténuation soient prises pour limiter l'érosion lors de la construction et l'apport de sédiments vers le lac Peter en aval;

Considérant les frais de parcs relatifs aux opérations cadastrales ont été acquittés lors d'opération subséquentes considérant qu'il n'y a de sentiers récréatifs qui traversent le lot visé;

Attendu que les membres du CCU ont étudié la demande et recommande au Conseil d'approuver le projet de lotissement intégré demandée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil approuve le projet de lotissement intégré tel que montré sur le plan projet préparé par l'arpenteur Sylvie Filion, minutes 4415, conditionnellement à ce qui suit:

Municipalité de Morin-Heights

1. Que les plans d'ingénierie pour la construction de la voie de circulation soient analysés par le Directeur du Service des travaux publics et que ce dernier donne son aval, particulièrement en ce qui a trait à l'écoulement des eaux, à l'impact du drainage sur le chemin de Blue Hills et au contrôle de l'érosion;
2. Que le promoteur s'engage à effectuer les travaux et/ou correctifs qui s'imposent.
3. Que le promoteur propose des noms de rue pour recommandations afin de nommer officiellement cette voie de circulation.

RAPPORT MENSUEL DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, du rapport mensuel pour le mois de septembre 2014 de la Directrice du service des Loisirs et de la culture ainsi que la liste de dépenses.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le Directeur général dépose au conseil, qui en accuse réception, du procès-verbal de la réunion du comité de la bibliothèque datée du 9 septembre 2014.

202.10.14 HALLOWEEN - FERMETURE DU CHEMIN DU VILLAGE

Considérant le rapport de la Directrice du Service des Loisirs daté du 1er octobre 2014;

Considérant que ce Conseil prévoit fermer le chemin du Village afin que les jeunes puissent fêter l'Halloween;

Il est proposé par monsieur le conseiller Peter MacLaurin
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil demande au Ministère des transports du Québec, l'autorisation de fermer le chemin du Village entre 17h00 et 20h00, vendredi, le 31 octobre 2014.

Que ce Conseil demande l'assistance de la Sûreté du Québec pour la fermeture du chemin du Village entre le chemin Watchorn et la Route 364 et d'assurer la sécurité des enfants pour la fête de l'Halloween.

203.10.14 TARIFICATION 2014-2015 SKI DE FOND ET RAQUETTE

Considérant que le Directeur du service de l'environnement et des parcs et la Directrice du service des loisirs ont fait une étude comparative de la tarification de ski de fond et de raquette et recommande au Conseil de conserver la structure tarifaire actuelle pour la saison 2014-2015;

Municipalité de Morin-Heights

Considérant que le tarif résident s'applique à tous les résidents de la MRC et donne accès au réseau de Morin-Heights, du Club Viking et du Petit train du Nord;

Considérant que la carte réseau donne accès à huit autres centres de ski de fonds au Québec;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil approuve les tarifs, taxes incluses, pour la vente des passes de ski de fond et de raquette comme suit :

Passe Ski de fond et raquette	Résident MRC	Non-résident
	Pays-d'en-Haut	
Adultes	75,00 \$	95,00 \$
Enfants (moins de 12 ans)	GRATUIT	GRATUIT
Étudiants (13 à 22 ans) et Aînés 65+	50,00 \$	70,00 \$
Tarif Ski de fond journalier		
Invités (accompagné d'un détenteur de passe saison 2014-2015) Max.		
4 pers. par jour	10,00 \$	
Billet journalier	12,00 \$	
Enfants moins de 12 ans	Gratuit	
Étudiants (13 à 22 ans) et Aînés 65+	10,00 \$	
Tarif de GROUPE ski de fond - sur réservation - (minimum 10 personnes)		
Fin de semaine et période des fêtes	8,00 \$	
En semaine	7,00 \$	
École et club (13 à 17 ans)		
Fin de semaine et période des Fêtes, 1 accompagnateur gratuit pour 10 étudiants		
	4,00 \$	
École et club, Jour de semaine (13 ans à 17 ans)	3,00 \$	
	Résident	Non-résident
Passe raquette	Morin-Heights	
Adultes	30,00 \$	40,00 \$
Étudiants (13 à 17 ans) et 65+	15,00 \$	20,00 \$
Enfants (12 ans et moins)	GRATUIT	GRATUIT
Tarif raquette journalier		
Billet journalier		8,00 \$
Tarif GROUPE raquette - sur réservation - (minimum 10 personnes)		
1 accompagnateur gratuit pour 10 étudiants		
Adultes (18 ans et plus)		6,00 \$
Étudiants/Aînés (13 à 17 ans et 65+)		5,00 \$
Fin de semaine et période des Fêtes		8,00 \$
En semaine		7,00 \$
École et club (13 ans à 17 ans)		
Fin de semaine et période des Fêtes		
		4,00 \$
École et club, Jour de semaine (13 ans à 17 ans)		
		3,00 \$
Autres items		
Carte réseau avec passe de ski de fond et raquette/ raquette		31,00 \$
Photo		4,00 \$
Remplacement d'une passe perdu (1 seule fois)		15,00 \$
Carte des pistes		3,00 \$
Cire		10,00 \$
Liège		5,00 \$
Grattoir		7,00 \$
Chauffe-main "hot shot"		3,00 \$
Laminage		3,00 \$
* Vente de pré-saison 5\$ de rabais sur chaque passe vendue la fin de semaine du 29 et 30 novembre 2014.		

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil répond aux questions du public.

Municipalité de Morin-Heights

204.10.14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude P. Lemire que cette session soit levée à 19h59.

J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général

5 personnes ont assisté à l'assemblée.